

Robert FAURISSON

13 novembre 2008

UNE NOUVELLE PERQUISITION À MON DOMICILE

Aujourd'hui, jeudi 13 novembre, à 6h15 du matin, deux officiers de police judiciaire (OPJ), venus la veille de Paris et accompagnés de trois policiers en uniforme, ont fait irruption à mon domicile non sans provoquer un fracas délibéré. Agée de 77 ans, ma femme, qui est cardiaque, en a éprouvé une commotion dont je crains maintenant les suites. Pendant une heure et demie elle a été confinée dans une pièce, sous bonne garde, avec l'un de ses frères et l'épouse de ce dernier qui, cette nuit-là, se trouvaient à notre domicile.

Ce comportement de malotrus est d'autant moins admissible que les deux OPJ savaient le mauvais état de santé de ma femme. Ils avaient déjà perquisitionné mon domicile le 24 janvier de cette année. Ce jour-là, placé en garde à vue dès mon arrivée au commissariat de Vichy et averti qu'après mon audition les policiers se porteraient avec moi à mon domicile pour une perquisition, j'avais signalé aux deux OPJ que, ma femme étant cardiaque, je lui avais caché que j'étais convoqué au commissariat. Je leur avais précisé qu'à une heure donnée elle quitterait notre domicile et je leur demandais d'attendre cette heure-là pour y faire leur apparition. Or ils n'avaient tenu aucun compte de mon avertissement et, par leur arrivée intempestive à la maison, ils avaient déjà provoqué chez ma femme un sérieux malaise cardiaque.

Ce 13 novembre, je les ai vertement tancés. Je leur ai dit leur fait. Ils se sont calmés.

Les policiers en uniforme sont repartis à 7h30. Les OPJ, une jeune femme et un homme jeune, ont opéré de 6h20 à 10h30.

J'ai refusé de répondre à leurs questions. A toutes les questions de la police, j'ai pris le pli, depuis près de trente ans, de répondre : "Pas de réponse", et cela même si la question est bénigne. Je refuse de collaborer avec la police et la justice françaises dans la répression du révisionnisme historique.

Une fois de plus, mes deux OPJ ont fait chou blanc. Une fois encore, ils n'ont trouvé ni l'ordinateur, ni les documents recherchés.

Ils étaient porteurs de cinq (!) commissions rogatoires. Les plus importantes concernaient ma participation à la conférence de Téhéran (11-12 décembre 2006). Jacques Chirac est à l'origine de ces plaintes-là ainsi qu'une organisation « anti-raciste » essentiellement juive.

Je sollicite l'indulgence de mes correspondants si, à l'avenir, je suis amené, pendant un certain temps, à laisser leurs messages ou leurs lettres sans réponse. J'entre à nouveau dans une période de turbulence. Je ne trouve toujours pas d'avocat

pour succéder à Eric Delcroix, qui a pris sa retraite. Soit dit en passant, je prie mes correspondants de ne pas venir me recommander tels ou tels avocats, réputés courageux mais qui ne sont que des lâches habitués à plastronner. (Un modèle du genre : Jacques Vergès. Je suis peiné de voir combien peu ont percé à jour la comédie qu'il nous joue. Sa ficelle, de la grosseur d'une corde : la surenchère dans l'antiracisme. « Barbie raciste ? Vous plaisantez ! Il n'y a pas eu plus racistes que les colonialistes français ou encore les Australiens, exterminateurs de la race tasmanienne »).

En France comme ailleurs, les juifs exigent, en ce moment, une répression accrue du révisionnisme. A mesure que l'Etat d'Israël multipliera les provocations à l'endroit des Palestiniens, il se mettra dans un péril croissant, jusqu'à entraîner, ne lui en déplaît, la disparition du régime sioniste. Pour l'heure, ce régime doit à tout prix sauvegarder l'arme numéro un de sa propagande : le mensonge de la religion de « l'Holocauste » avec ses prétendues chambres à gaz homicides.

Attendons-nous tous à être traités en Palestiniens. Pour ma part, je ne plierai pas. Certains me reprochent parfois d'oublier, dans mon combat, que le premier devoir d'un homme serait de préserver la sécurité de sa femme et de ses enfants. Mais peut-être n'est-ce là que le second devoir d'un homme. Peut-être le premier devoir d'un homme est-il d'être un homme.

Je ne perds pas de vue que mon sort reste enviable si je le compare à celui de bien d'autres révisionnistes tels, par exemple, en Allemagne, Ernst Zündel et Germar Rudolf ou, en Autriche, Wolfgang Fröhlich et Gerd Honsik, ou encore Fredrick Töben à Londres. Je songe aussi à l'héroïque Français Vincent Reynouard, à sa femme et à leurs sept enfants.

**PUBBLICATO DA GRUPPO DI INFORMAZIONE E DENUNCIA IN
DIFESA DEGLI ARTICOLI 21 E 33 DELLA COSTITUZIONE ITALIANA
19 novembre 2008**